

Extrait de l'acte de mariage n° 54

*Le sept septembre deux mil deux
devant nous ont comparu publiquement en la maison commune*

à 11 heures 30 minutes

<i>Époux</i>		<i>Épouse</i>	
<i>Nom</i>	GRANDVOINET	<i>Nom</i>	CHAIGNET
<i>Prénoms</i>	Fabien Jean-Claude	<i>Prénoms</i>	Stéphanie Agnès
<i>Né à</i>	Asnières-Sur-Seine Hauts-de-Seine	<i>Née à</i>	Melun Seine-et-Marne
<i>Le</i>	6 juillet 1973	<i>Le</i>	31 mai 1976
<i>Fils de (1)</i>	GRANDVOINET Bernard Henri	<i>Fille de (1)</i>	CHAIGNET Marc Bernard
<i>Et de (1)</i>	KLEIN Christiane Marie	<i>Et de (1)</i>	DERACHE Laurence Agnès Ernestine

Les futurs conjoints ont déclaré (2) qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage.

Les futurs conjoints ont déclaré l'un après l'autre vouloir se prendre pour époux et nous avons prononcé au nom de la loi qu'ils sont unis par le mariage.

Délivré conforme au registre, le

7 septembre 2002

L'officier de l'état civil

Sceau de la mairie



*(1) Nom et prénoms du père et de la mère
(date) par (nom et adresse du notaire)*

Mentions marginales (3)

*(2) Compléter ainsi la formule : "qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage" ou "qu'un contrat de mariage a été reçu le
(3) Jugement de divorce, de séparation de corps, de rectification de l'acte, etc.*